

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

27 janvier 2020

Relancer la recherche après MIF 2 : constats, enjeux et recommandation – L'AMF publie le rapport rédigé par Jacqueline Eli-Namer et Thierry Giami

En juillet 2019, le Collège de l'AMF a confié pour mission à Jacqueline Eli-Namer, membre du Collège de l'AMF, et à Thierry Giami, président de la Société française des analystes financiers (SFAF), d'affiner le diagnostic sur l'impact de la directive MIF 2 sur l'analyse financière et d'explorer les pistes concrètes qui pourraient améliorer la situation. L'AMF publie leur rapport.

Dans le cadre de leur mission, Jacqueline Eli-Namer et Thierry Giami ont rencontré une quarantaine d'acteurs du secteur financier, représentants d'institutions de tailles et métiers variés – acteurs de la gestion active et passive, du courtage, de la banque d'investissement, de sociétés d'analyse financière indépendante, mais aussi de fournisseurs de solutions de plateformes –, ainsi que des délégations d'associations professionnelles, des experts et des autorités publiques – AMF, Financial Conduct Authority (FCA), Direction générale du Trésor, Autorité européenne des marchés financiers (AEMF). L'ensemble des auditionnés a salué le caractère opportun de cette étude, près de deux ans après la mise en œuvre de MIF 2.

Sur la même période, Jacqueline Eli-Namer et Thierry Giami ont également recueilli l'avis des commissions consultatives marché, gestion et émetteurs de l'AMF, et ont reçu un certain nombre de contributions des acteurs de la Place, notamment d'émetteurs, à travers un appel à commentaires publié sur le site Internet de l'AMF.

Le rapport « Relancer la recherche après MIF 2 : constats, enjeux et recommandations », résultat de ces travaux, décrit les évolutions du marché de la recherche depuis la mise en œuvre de MIF 2. Il présente ensuite trois blocs de propositions : la première série de recommandations vise à renforcer l'offre de recherche, la deuxième propose d'accompagner le développement de l'analyse sponsorisée, la troisième, enfin, suggère une série d'ajustements du cadre actuel afin de faciliter le fonctionnement du marché de la recherche.

En savoir plus

↳ Rapport Mission Recherche

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACTUALITÉ MIF

22 février 2022

L'ESMA consulte sur certains aspects des exigences en matière d'adéquation de la directive MIF2



POSITIONS UE DE L'AMF

EUROPE & INTERNATIONAL

03 février 2022

Réponse de l'AMF à la consultation ciblée de la Commission européenne sur le Listing Act



POSITIONS UE DE L'AMF

SUPERVISION

22 décembre 2021

Les régulateurs de marché français et néerlandais appellent au renforcement du cadre de supervision par les autorités nationales dans le contexte de l'offre de services...



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02